

bulletin communal

COMMUNE DE LOIGNÉ-SUR-MAYENNE

Décembre 2015



édito

L'année 2015 se termine et notre village se transforme petit à petit. Je tiens à vous remercier pour votre compréhension et votre tolérance pendant tous ces travaux.

Grâce à une étroite collaboration entre les commissions d'élus et les associations, notre commune rayonne au-delà de ses frontières. Je remercie toutes les personnes qui s'investissent pour animer ce lieu de vie, c'est une richesse que nous devons préserver. Ainsi notre commune demeure attrayante et nombreux sont ceux qui souhaitent s'y installer.

En 2015, une quinzaine de terrains constructibles (communaux ou privés) auront été réservés ou achetés. Dans le contexte économique actuel, nous sommes vraiment satisfaits. Les investissements de ces dernières années : la réalisation de locaux scolaires et périscolaires ainsi que la mise en place d'un accueil de loisirs élargi aux mercredis après-midis et aux petites vacances, assuré par des animatrices qualifiées et motivées, ont été déterminants. Nous pouvons ainsi répondre aux souhaits des jeunes familles qui ont choisi de s'installer dans notre village.

Nous réfléchissons également à l'avenir de notre commune dans le cadre de la réalisation d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : les réunions de travail s'enchaînent. Après une 1^{ère} réunion publique qui a eu lieu en 2015, vous êtes conviés à une nouvelle réunion le jeudi 28 janvier 2016 à 19h15 salle du Mille Club.

Depuis de nombreuses années, nous sommes intégrés dans un territoire plus large appelé « Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier ». Cette intégration nous permet de bénéficier de services que nous ne pouvons vous proposer seuls ; cela nous permet également de réaliser des investissements structurants moyennant des aides financières substantielles. En 2015, grâce à la Communauté de Communes, nous avons procédé à des investissements mutualisés avec les communes voisines. Compte tenu des réformes souhaitées par l'Etat au travers de la loi « NOTRE » et de la diminution significative des dotations de l'Etat attribuées aux communes, nous devons aller encore plus loin dans la mutualisation de nos moyens. C'est à ce prix que nous conserverons un service à la population de qualité et le maintien d'un lieu de vie dynamique. La réflexion a débuté et les élus continueront à travailler sur le modèle le mieux adapté à notre vie locale. Il y va de notre responsabilité, nous devons être force de proposition pour anticiper plutôt que de subir des réformes qui pourraient nous être imposées.

Restons confiants en l'avenir, à nous de le construire pour préserver notre dynamique locale et faire en sorte que LOIGNE SUR MAYENNE reste un village où il fait bon vivre.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et vous invite chaleureusement à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 9 janvier à 18H30 à la salle du Mille-Clubs. Nous aurons le plaisir de vous présenter la mise en ligne de notre site Internet.

Le Maire,
Jean-Paul FORVEILLE.



OPERATIONS REALISEES EN 2015

Travaux de Bâtiments et Voirie

BATIMENTS

Travaux d'isolation thermique et phonique dans la classe des C.E. et réfection des peintures murales.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Réfection de l'enrobé de la cour de l'école primaire avec la création d'un espace pour y implanter une table de ping-pong.



- Agrandissement du parking de l'école pour y rendre la circulation plus fluide.



- Réfection du chemin de la Bleslinière

- Réfection du chemin du Bouillon

EFFACEMENT DES RESEAUX

(Travaux réalisés avec le concours financier du S.D.E.G.M. : Syndicat Départemental pour l'Electricité et du Gaz de la Mayenne)

- Effacement des réseaux électriques et de télécommunication rue de la Roche de Maine

- Effacement d'un réseau électrique allant du Cimetière à la Bretonnerie et raccordement sur le lotissement du stade

TRAVAUX EN COURS RUE D'ANJOU

- Réfection des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales

- Effacement des réseaux électriques et de télécommunication sans oublier la pose d'un fourreau qui permettra le passage de la fibre optique, toujours avec le concours du S.D.E.G.M.

Opération "argent de poche"

Quinze jeunes Loignéens ont participé à l'opération « argent de poche » qui s'est déroulée du 29 juin au 31 juillet. Ce dispositif leur a permis, pour la plupart d'entre eux, de vivre une première expérience professionnelle. Avec leur contribution, notre commune est restée propre durant l'été.



Les différents chantiers n'auraient pu être menés à bien sans l'implication de nos agents, Patrice Coquereau et Gaylord Chaudet, renforcée cette année par Tiphaine Jagla. En 2016, cette opération sera reconduite ; les inscriptions auront lieu fin mai début juin.

Conseil Municipal d'Enfants



Pour la seconde année, un conseil municipal d'enfants a été constitué à Loigné. La commission Jeunesse est intervenue auprès des élèves de CM1-CM2 pour expliquer le rôle et le fonctionnement d'un conseil municipal d'enfants. Les élèves motivés ont déposé leur candidature et mené leur campagne par le biais d'affiches.

Fin septembre, les élections ont eu lieu : 70 élèves des classes primaires ont participé au vote. 9 enfants ont été élus sur les 13 candidats qui se sont présentés.

A l'issue du premier conseil municipal, Angèle Moussu a été élue maire au 2^{ème} tour ; Jérémy Bruneau et Pierre Bruneau sont les 1^{er} et 2^{ème} adjoints.

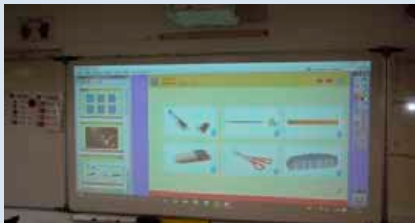
Deux commissions ont été créées pour mener à bien leurs projets : la commission « cadre de vie » et la commission « solidarité ».

Le conseil municipal d'enfants se réunit le premier lundi de chaque mois, en présence de Céline COTTEREAU, adjointe, Guillaume COUSIN, membre de la commission Jeunesse et Marion LESEURE, directrice Jeunesse, en vue de mener diverses réflexions sur les projets à venir d'ici la fin de l'année scolaire.

Matériels divers

La commune a investi dans :

- une tondeuse autoportée : elle permet un gain de temps et un travail de meilleure qualité
- un tableau numérique interactif pour la classe de CE1-CE2



- le remplacement du mobilier de l'accueil périscolaire

En commun avec les communes de Houssay, St Sulpice et Origné :

- un nettoyeur haute pression thermique eau chaude
- deux auto-laveuses
- un minibus destiné à transporter les enfants des centres de loisirs

Avec 10 autres communes :

- deux radars pédagogiques
- une traceuse de signalisation routière

Tous ces achats de matériels mutualisés sont subventionnés 80 % par la Communauté de Communes et à 50% pour ce qui concerne le minibus.

Projets 2016

- Aménagement de sécurité pour les usagers de la rue d'Anjou et réalisation d'un parking « Eco-Mobilité ». Ces travaux sont effectués en vue d'accueillir la voie douce qui nous conduira à Château-Gontier ; elle sera réalisée lors de l'élargissement de la R.D. 1.
- Rénovation et agrandissement de la salle du Mille-Clubs sous réserve d'obtention des subventions sollicitées. Ces travaux permettront de la rendre plus spacieuse, plus fonctionnelle et moins consommatrice d'énergie.
- Achat d'un ensemble immobilier situé 3 rue d'Anjou en vue d'y transférer la bibliothèque après réalisation des travaux nécessaires (travaux qui ne pourront être réalisés en 2016). L'intérêt de cet investissement porte sur un accès possible par la cour de l'école pour les enfants et un accès grand public par la rue d'Anjou.

D'autres projets sont en réflexion pour les années à venir comme :

- la sécurisation des piétons et plus particulièrement celle des enfants qui se rendent à l'école par la rue de la Roche de Maine
- ou encore l'aménagement du terrain du Verger en espace de loisirs.

Ces projets ne pourront voir le jour qu'en fonction des subventions qui seront accordées à la commune.

Comice Agricole 2016



Comice de Château-Gontier

« Le Comice Agricole de Château-Gontier vient à la rencontre des habitants de Laigné sur Mayenne »

En 2016, les activités du Comice Agricole se dérouleront le samedi 2 juillet sur la prairie qui borde la salle de musique. Je remercie M. le Maire et sa municipalité de nous accueillir à Laigné sur Mayenne, une commune très dynamique sur le plan professionnel et associatif.

Cette journée a pour but de présenter l'ensemble de l'élevage agricole que nous rencontrons sur les communes avoisinantes de Château-Gontier.

Ainsi, comme nous le souhaitons, les artisans, les commerçants, les associations seront conviés à se joindre aux éleveurs, et à exposer leur savoir-faire, au même titre que les exposants extérieurs ; à cette occasion, des barnums seront mis gracieusement à leur disposition.

Pour le bon déroulement de ce Comice, je fais appel aux bénévoles de la commune quelle que soit la situation de chacun dans une convivialité chaleureuse.

Puis la journée se clôtura par une soirée organisée par les éleveurs.

Enfin, le président et son conseil d'administration vous souhaitent une Bonne Année 2016.

Le Président,
Pascal VALLÉE.

INTERCOMMUNALITE

Médiathèque



La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Les visiteurs sont invités à venir découvrir les univers thématiques de la médiathèque et peuvent consulter ou emprunter des livres et des films.

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations : lecture de contes, expositions, clubs de lectures, rencontres avec des auteurs...

Plus d'informations sur le site :
mediatheque.chateaugontier.fr

Votre Médiathèque est ouverte :

Mardi de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 19h

Judi de 10h à 18h (journée continue)

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 18h (journée continue)

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot.

Médiathèque du Pays de Château-Gontier
32 rue Avenue Carnot
53200 Château-Gontier/Bazouges
Tél : 02 43 09 50 53
mediatheque@chateaugontier.fr

Collecte des ordures ménagères



Aides de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier

Aide Locale Assainissement Autonome et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

où s'adresser :

Hôtel de Ville et du Pays de Château-Gontier
23 place de la République
BP 20402
53204 Château-Gontier Cédex
02 43 09 55 55
chateau-gontier@chateaugontier.fr

Egalement disponible :

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a édité un **guide des aides communautaires** à destination de toutes celles et ceux qui sont animateurs de la démocratie locale et du développement économique, social et culturel du territoire, à savoir, les collectivités, les responsables associatifs, les chefs d'entreprises et les porteurs de projets.

ALSH été 2015 3-12 ans

L'accueil de loisirs de Loigné sur Mayenne a ouvert ses portes du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2015. Une équipe de 5 animateurs permanents (Angélique CORMIER, Arthur TRILLOT, Marlène LEGENDRE, Sharon BEAUDUCÉL et Marion LESEURE) encadrait les enfants de 3 à 12 ans, ainsi que les pré-ados. Des bénévoles sont intervenus ponctuellement lors des sorties ou de journées à l'accueil de loisirs.

La première semaine « Le bonheur est dans le pré » eu un large succès, avec des sorties à la piscine de Château-Gontier et à Natural Parc. Une nuitée « Ciné sous les étoiles » a également été organisée.

Les effectifs ont atteint 63 enfants !

La deuxième semaine fut musicale, « Tous en chœur », avec la détonante sortie à Rockissmômes (festival pour enfants à Sablé sur Sarthe). Les frères casquettes ont fait bouger les petits et les grands !

La troisième semaine « L'art attitude » mit à l'honneur les arts, avec la sortie, tant attendue, à Saint-Malo. Un atelier « Arts du cirque »



(intervenant du service des sports de Château-Gontier) a été proposé aux enfants de 7 à 12 ans. Et lors de la soirée finale (der des der), le vendredi 24 juillet, les familles purent admirer leurs enfants au spectacle cabaret (danse, chant, sketches...), autour d'un cocktail dînatoire préparé par toutes les petites mains. Même les familles ont été mises à contribution avec diverses épreuves de jeux. Les familles gagnantes ont remporté de magnifiques colliers de nouilles colorées !

Et pour finir l'été, place à une semaine féérique « Minnie, Bambi et compagnie... » !

Sorties à la piscine de Château-Gontier et au zoo de la Boissière du Doré. La Boom finale du vendredi après-midi a attiré de nombreux enfants, venus déguisés en magnifiques princesses, supers héros ... (journée accessoires de dessins animés).



Un grand jeu toutes les semaines, et un goûter familles chaque vendredi soir (diaporama photos de la semaine avec des créations culinaires confectionnées par les enfants).

Les journées à thème ont été reconduites cet été, tous les vendredis. Les enfants et animateurs devaient s'habiller ou s'accessoiriser selon un thème donné. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu !!! (Exemple : journée verte, journée fausse note...)

Bref des souvenirs plein la tête et de beaux moments partagés tous ensemble, avec la présence d'enfants d'Houssay, St Sulpice et Marigné-Peuton.

Merci à Madame Météo d'avoir été clémentine avec nous !

Merci aux enfants et à leurs familles

Merci à la mairie (M. Forveille, M. Tarot, les élus, le personnel...)

Merci aux bénévoles

Merci à l'équipe d'animation

Et à l'année prochaine
pour de nouvelles aventures... !

Pré-Ados juillet 2015 12-15 ans

Des journées ou demi-journées ont été proposées pour les jeunes de 12 à 15 ans, durant le mois de juillet 2015.

Les jeunes ont été encadrés par l'équipe d'animation de l'été.

Un programme varié a été réalisé : piscine de Château-Gontier, Natural Parc, 3 F, bowling, vélo, shopping, St Malo...

Certaines sorties ont été communes avec l'ALSH.



Un bon groupe de jeunes, avec une majorité de garçons (les filles « osez-vous inscrire !!! »), et une belle ambiance pendant les activités.

Petite amertume : une moins bonne participation des pré-ados cet été, en comparaison avec juillet 2014.



Alors revenez nombreux l'année prochaine, avec 2 nouveautés en perspective : une nuitée et l'ouverture aux activités pré-ados pour les 11-15 ans.

*La Directrice
Marion LESEURE*

Mercredis et petites vacances 2015 3 - 12 ans

Depuis janvier 2015, l'accueil de loisirs ouvre ses portes les mercredis après-midis et la première semaine des petites vacances scolaires d'hiver et de printemps.

A partir des vacances de la Toussaint 2015, l'ALSH ouvre ses portes les 2 semaines des petites vacances scolaires.

La fréquentation de l'accueil de loisirs varie entre 15 et 25 enfants pour les mercredis, et de 10 à 40 enfants pour les petites vacances.

Depuis juillet 2015, les communes d'Houssay, Saint Sulpice et Marigné-Peuton bénéficient du tarif Commune. On note une belle fréquentation des familles de ces communes avoisinantes !

Les premiers mercredis de janvier à février, « En route pour Loigne'Land », ont été placés sous le signe du jeu, avec un temps fort à Panda Circus.

Pendant les petites vacances de février, nous avons poursuivi nos animations sur le thème du jeu :

« Pions, dés et compagnie ». Trois temps forts ont marqué ces vacances : un après-midi jeux de société avec le CCAS de Loigné sur Mayenne (activité qui sera reconduite prochainement), matinée piscine de Château-Gontier, et après-midi atelier du patrimoine « Jeu de l'oie au fil de la rivière ». Un grand jeu « Le grand concours des Loignéens » a également été programmé.



Mercredis et petites vacances 2015 3 - 12 ans (suite)

Les mercredis, de février à avril, ont eu pour thème « De l'ombre à la lumière ». Nous nous sommes déplacés pour voir l'exposition à la chapelle du Gêneteil, et le spectacle « Swift ! » aux Ursulines de Château-Gontier.

Pendant les petites vacances d'avril, le thème était basé sur la préservation de l'environnement : « Planet'Nature ». Nous sommes allés à la piscine de Château-Gontier, et une journée à Echologia. Des animations variées ont été organisées, telles que : une journée recyclage, « N'oublions pas les paroles », un grand jeu « Biodviv'party »...

D'avril à juillet, le programme des mercredis était consacré aux sports : « Dribblons avec Super Victor ». Deux sorties furent organisées : ferme équestre de Daon et piscine de Château-Gontier.



Les mercredis de septembre à Octobre, « Abracadabra », ont été magiques ; avec une sortie à l'Aquabulle de Laval.



« Direction la forêt ensorcelée ! » fut le thème des petites vacances d'Octobre 2015. Une semaine en rapport avec l'automne, et la deuxième avec halloween. Des temps forts ont plu aux enfants : Gulli Parc au Mans, piscine et médiathèque de Château-Gontier, cuisine, défilé dans Loigné pour Halloween...



Les mercredis de novembre à décembre sont consacrés à « La magie de Noël », avec un spectacle au Carré. Nous finirons l'année 2015 avec les 3 jours d'ouverture pendant les petites vacances : « Ho, Ho, Ho.. », dans la continuité des belles fêtes de fin d'année !

Une belle année qui se termine ; on se retrouve en 2016 avec des programmes encore plus délirants, et les loulous toujours à fond ... !

Participation du milieu associatif dans les activités TAP ou ALSH

Nous tenons à remercier les différents intervenants TAP :

- ✓ Boule Bretonne
- ✓ Association Sportive Loignéenne (football)
- ✓ Lire et faire lire
- ✓ Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, avec les intervenants du service des sports, ou du service patrimoine, ou encore du conservatoire

Merci également au CCAS d'avoir participé, avec l'accueil de loisirs, à un après-midi jeux de société. Les enfants ont passé un agréable moment, en compagnie des membres de l'association. L'activité sera reconduite en 2016.



Merci à tous les bénévoles des associations. Les enfants apprécient tous ces temps d'échange passés avec vous !

Et un grand merci à Serge BERTRON, pour sa grande implication dans cette nouvelle organisation.

Si vous avez du temps et que vous souhaitez le partager avec les enfants, n'hésitez pas à contacter les associations ! ou à nous contacter directement...

*Directrice Jeunesse
Marion LESEURE*

JUNIOR ASSOCIATION : « SODA LM »

Après une mise en veille du foyer des jeunes, la commission jeunesse a souhaité répondre à une demande de nos jeunes Loignéens de 14 - 15 ans qui n'avaient plus de lieu convivial où se retrouver. Nous avons invité l'ensemble des jeunes de 14 à 18 ans de la commune, avec leurs parents, à une réunion d'information au mois de novembre. Seize ont répondu présents et ont fait preuve de dynamisme et de motivation.

Ce même groupe s'est à nouveau réuni le 15 décembre et l'élection du bureau a eu lieu :

Président : Noah Pailhes

Vice-président : Louison Manceau

Trésorier : Clément Gendry

Secrétaire : Claire Houdou

Ensemble, ils ont choisi un nom « **SODA LM** » et créé trois commissions afin de réaliser leurs divers projets et définir le rôle de chacun :

⇒ Animation et vie du foyer

⇒ Actions

⇒ Sorties et événements

Conscients que le chemin sera encore long avant que tout soit mis définitivement en place, ils attendent que vous veniez nombreux les rejoindre et donneront prochainement de leurs nouvelles par le biais du site et du flash info.

Civisme

Chiens et chats : des animaux divaguent. Les propriétaires sont responsables des dégradations ; soyez vigilants, car les journaux nous informent d'accidents graves, fréquents, par des morsures de chiens qui ne sont « jamais méchants » !

Des aboiements répétés, en lotissements, sont signalés. Chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter la gêne créée pour le voisinage.

Bruit : il s'agit d'une nuisance difficilement supportable. Soyez respectueux du voisinage en maintenant le calme que vous souhaitez pour vous-même.

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à l'entrée des toilettes publiques. Il peut être utilisé pour une intervention en cas de malaise cardiaque.



Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Fermeture de la mairie

En cette fin d'année, la mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

Pour les dernières inscriptions sur la liste électorale, une permanence sera assurée le jeudi 31 décembre de 9h00 à 12h30.

Bibliothèque de la Roche Fleurie

Les volontaires en bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

↳ le mercredi de 10h00 à 12h00
↳ le samedi de 10h30 à 12h00

L'accès se fait par l'entrée de l'école primaire rue des Morillands (1^{re} étage).

Vous y trouverez environ 3000 livres de toutes catégories « enfants » et « adultes ».



Inscriptions sur la liste électorale

Toute personne nouvellement domiciliée dans la commune est invitée à se présenter à la mairie afin de se faire inscrire sur la liste électorale **impérativement avant le 31 décembre de chaque année** (pour pouvoir voter lors des élections de l'année qui suit cette inscription).

Quant aux jeunes qui ont, ou auront, atteint l'âge de 18 ans le 28 février 2016, ils sont invités à vérifier leur inscription.

Pour être électeur dans une commune, il faut être résidant au 31 décembre de l'année en cours (art. L. 11.1°) ou être propriétaire depuis plus de 5 ans (art. L. 11.2°).

Nota : Les attaches matérielles ou familiales ne peuvent être prises en considération (art. L 11.1°).

Délivrance des cartes grises

Les demandes d'immatriculation des véhicules sont exclusivement traitées par des professionnels assermentés ou par les services de la Préfecture de Laval.

Les contacts à la Préfecture sont :

- ↳ Accueil téléphonique "cartes grises" les lundi mardi – jeudi – vendredi de 9h à 11h au 02 43 01 51 25.
- ↳ Adresse postale
Préfecture de la Mayenne
Service des cartes grises
46 rue Mazagran
CS 91507
53015 LAVAL Cédex
- ↳ Site Internet : www.mayenne.gouv.fr
Rubrique « démarches administratives »

Cartes nationales d'identité

Pour le moment, les demandes de cartes nationales d'identité sont à déposer en mairie de Loigné.



Passeports

Depuis la mise en service des passeports biométriques en Mayenne, les demandes de passeports sont à déposer auprès de la mairie de Château-Gontier, ou toute autre commune figurant dans la liste des 14 communes du département équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques.



Urbanisme - Rappel

Certains travaux réalisés sur une construction existante (par exemple : modification des ouvertures, changement de matériaux ou de couleurs de façades, pose de fenêtres de toit, additions de construction...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire à déposer à la mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Recensement militaire

Nous rappelons que tous les garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Au cours de cette démarche, **une attestation de recensement** leur sera remise ; cette dernière leur sera demandée pour toute inscription à un examen ou à un concours (permis de conduire etc...)

Il faut donc la conserver précieusement !

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS UN TOUT À L'ÉGOUT

QUIZZ : Qu'est-ce qu'un réseau d'assainissement?

- ☐ Un vide-ordures ?
- ☐ Un réseau de canalisations appartenant à une collectivité qui a pour but d'acheminer les eaux usées des usagers vers une station d'épuration ?

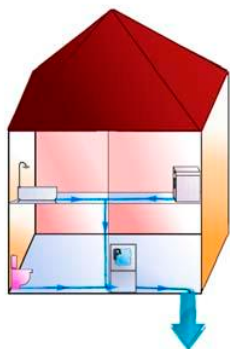
Réponse : un réseau de canalisations qui achemine les eaux usées vers une station d'épuration qui va les traiter avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Ce réseau est communément appelé le "TOUT À L'ÉGOUT". Cette appellation est totalement erronée !

❗ Ce réseau n'est surtout pas un Tout à l'Égout !

Les règles à respecter

Seuls les déversements d'eaux usées d'origine domestique sont autorisés dans ce réseau de canalisations d'assainissement collectif communal.



On appelle eaux usées domestiques, les eaux issues des toilettes, des salles de bains, de lave-linge, de lave-vaisselle ou des éviers.

Ces déversements sont régis par des textes officiels et notamment le Code de la Santé Publique.

❗ Fosse septique ou Réseau, il faut choisir...

Récemment raccordés au réseau communal vous devez vous soumettre à certaines règles.

Les fosses septiques doivent obligatoirement être court-circuitées car leur fonctionnement est incompatible avec un traitement biologique. Il n'est pas nécessaire d'enlever la fosse, il suffit de la pomper, de la remplir de sable ou de gravier afin de la lester et de la neutraliser.



❗ Les cuvettes de WC ne sont pas des poubelles



Les viscères de poisson, les huiles de friture, les blocs désodorisants, les protections périodiques, les préservatifs, et tout élément plastique, non biodégradable sont indésirables dans le réseau d'assainissement.

❗ La « Bête Noire »



Les lingettes y compris celles biodégradables. En obstruant les canalisations ou l'arrivée à la station, elles empêchent leur bon fonctionnement. Le rejet dans la cuvette de lingettes de toute sorte est à proscrire, elles doivent rejoindre les ordures ménagères.



Si le rejet de telles substances et objets peut provoquer une obstruction des canalisations d'évacuation, il crée d'autre part du travail supplémentaire et peu agréable pour le personnel chargé de l'entretien des ouvrages d'épuration.



Les substances dangereuses

Il est interdit d'introduire dans le réseau d'assainissement collectif communal toutes substances pouvant :

- Dégager des gaz,
- Des vapeurs toxiques ou inflammables,
- Entraîner une gêne ou un danger pour l'exploitation ou le fonctionnement des ouvrages.

Hydrocarbures

Huiles minérales ou végétales

Acides

Diluants

Désherbants



Peintures

White spirite

Fongicides

Plâtres

Ciment sous forme de laitance...

Article 22 du décret du 03 juin 1994



Les eaux industrielles

Ces eaux dites industrielles, c'est à dire issues de toute activité professionnelle, sont interdites, même si l'activité en question est exercée à l'intérieur de l'habitation.

Certains déversements non domestiques, liés à des activités artisanales, peuvent néanmoins être autorisés par la collectivité après étude et approbation du Conseil municipal.

Leur raccordement peut être autorisé par la collectivité sous certaines conditions : Aptitude des ouvrages d'épuration et respect des règles générales concernant les rejets au réseau d'assainissement.

Par exemple, les rejets d'un boucher ou d'un traiteur pourront, dans le cadre d'une autorisation, faire l'objet d'une **convention** entre la commune et le particulier. Cette autorisation peut être conditionnée à la mise en œuvre d'équipements complémentaires qui seront à la charge du particulier, en construction et en entretien : dégraisseur statique ou aéré, dessableur...



Les eaux de vidange de piscine

Elles doivent être rejetées directement dans le milieu naturel (fossé, ruisseau ou réseau d'eaux pluviales), car elles ne présentent pas de risque, dans la mesure où les produits utilisés pour la désinfection de l'eau et l'entretien sont conformes aux normes en vigueur.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015



Passage du 17 juillet 2015

Jury

M. BANCTEL René => Saint Sulpice

M. PIEDNOIR Daniel => Origné



1ère catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

1 ^{er}	- PAILLARD Michel	22, rue d'Anjou	
2 ^{ème}	- MELIN Bernard	6, rue d'Anjou	
3 ^{ème}	- BOULAY Marie-Thérèse	16, rue de Normandie	
4 ^{ème}	- PIAU Maurice	5 bis, rue des Vignes	
5 ^{ème}	- GILET Jean-Louis	27, rue des Oliviers	<i>ex aequo</i>
5 ^{ème}	- HOCDE Emile	10, rue Ile de France	<i>ex aequo</i>
5 ^{ème}	- MELIN Paul	16, rue Ile de France	<i>ex aequo</i>
8 ^{ème}	- BOISRAME Claude	9, rue de la Roche de Maine	
9 ^{ème}	- AVRIL Jean-Marie	2, rue Louis Aragon	<i>ex aequo</i>
9 ^{ème}	- TREMULOT Bernard	8, rue du Bocage	<i>ex aequo</i>
11 ^{ème}	- BOUILLE Serge	12, rue de Normandie	
12 ^{ème}	- BESNIER Jean-Louis	18, rue d'Anjou	<i>ex aequo</i>
12 ^{ème}	- POUTIER Maurice	9, rue des Vignes	<i>ex aequo</i>
14 ^{ème}	- GOURNAY Léonce	15, rue du Bocage	
15 ^{ème}	- BOURBON Francis	3, rue des Vignes	
16 ^{ème}	- CADOT Marcel	14, rue Ile de France	
16 ^{ème}	- COTTIER Lionel	4, rue Albert Camus	
18 ^{ème}	- AUBRY Damien	13, rue des Oliviers	<i>ex aequo</i>
18 ^{ème}	- MADIOT Jean-Louis	20, rue Ile de France	<i>ex aequo</i>
18 ^{ème}	- SAUVAGE Jean-Yves	3, rue de la Roche de Maine	<i>ex aequo</i>
18 ^{ème}	- VIOT Eric	9, rue des Oliviers	<i>ex aequo</i>
22 ^{ème}	- CHAUDET Robert	13, rue du Bocage	

2ème catégorie : Fenêtres et murs

1 ^{er}	- TAUVRY Robert	18, rue de la Roche de Maine
-----------------	-----------------	------------------------------

3ème catégorie : Balcons et terrasses

1 ^{er}	- QUELIN Yannick	7, rue de la Roche de Maine
2 ^{ème}	- REILLON André	3, rue du Bocage
3 ^{ème}	- PLANCHARD Joséphine	4, rue de Normandie

4ème catégorie : Commerces

1 ^{er}	- BERTRON Alain - "Café des sports"	2, rue de la Roche de Maine	<i>ex aequo</i>
1 ^{er}	- ROSSIGNOL Roland - "Le Morilland"	2, rue de Bretagne	<i>ex aequo</i>

Hors agglomération

1 ^{er}	BEAUJEAN Guy	Les Petits Poiriers
2 ^{ème}	PIAU Serge	Les Petits Monceaux



CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS DIVERSES ANNEE 2016

JANVIER

S. 09 Janvier (après-midi)
S. 09 Janvier (18h30)
Mardi 12 Janvier (après-midi)

Galette des Rois - A.C.P.G.
Cérémonie des Vœux et Remise des prix « Maisons fleuries » 2015
Assemblée Générale et Galette des Rois - Club de l'Amitié

FEVRIER

S. 06 Février
S. 06 Février
S. 20 Février
V S D 26 - 27 - 28 Février

Assemblée Générale Pot au feu - Société de Boules Bretonnes
Assemblée Générale - Amicale de la Musique (Local Musique)
Soirée spectacle - Les Art & Muz'
Concours de belote - Club de l'Amitié

MARS

D. 06 Mars
S. 12 Mars
V.S.D. 18 - 19 - 20 Mars

Intervention à l'église de l'Amicale de la Musique
Repas C.C.A.S
Concours de belote - A.S.L.

AVRIL

S. 02 avril
D. 17 Avril

Soirée Couscous - A.S.L. (salle des fêtes de Château-Gontier)
Vide Grenier - A.P.E.

MAI

D. 08 Mai (10h15)
S. 21 Mai

Armistice
Journée spectacle - Les Art & Muz'

JUIN

D. 05 Juin
Mardi. 07 Juin
V. 17 Juin
S. 18 Juin
S. 25 Juin

Tournoi de l'A.S.L.
Journée détente - Club de l'Amitié à MARIGNE
Assemblée Générale de l'A.S.L.
Fête de l'Ecole (Après-midi)
Tournoi de Boules Bretonnes

JUILLET

S. 02 Juillet
S. 02 Juillet

Rallye Pédestre
Comice Agricole

SEPTEMBRE

S.D. 17 - 18 Septembre

Concours de belote - Club de l'Amitié

OCTOBRE

Merc. 12 Octobre

Repas du Club de l'Amitié

NOVEMBRE

V. 11 Novembre (11h15)
S.D. 12 - 13 Novembre
S. 26 Novembre

Armistice
Concours de belote - Société de Boules Bretonnes
Sainte Cécile - Concert à l'église à 11h15 - Amicale de la Musique

DECEMBRE

V. 02 Décembre
Mer. 14 Décembre

Marché de Noël - A.E.P
Bûche de Noël - Club de l'Amitié



ETAT CIVIL (2ème semestre 2015)



ILS SONT ARRIVÉS ...

08/07/2015	Anaëlle POULIN	22 rue Victor Hugo
05/09/2015	Séraphin GRANGER	La Haute Croix
24/10/2015	Juline CHAUDET	17 rue Ile de France
30/10/2015	Maë-Linn AUBRY	20 rue Victor Hugo
25/11/2015	Luka GUYON	22 rue de Bretagne
03/12/2015	Wayatt GAUDRE	21 rue d'Anjou



ILS SE SONT DIT « OUI » ...

12 Septembre 2015

Cédric GAUDRE et Caroline BASTARD

ILS NOUS ONT QUITTÉ...

6 août 2015	Marie-France CHARBONNEAU épouse LUSSON
26 septembre 2015	Louis COQUILLET
24 octobre 2015	Joël LUSSON
9 décembre 2015	Michel GIFFARD



CEREMONIE DES VOEUX

CEREMONIE DES VOEUX

Elle se déroulera le samedi **09 Janvier 2016** à 18 heures 30, salle du Mille-clubs.

A cette occasion auront lieu :

- ✓ la présentation du site internet de la commune de Loigné sur Mayenne
- ✓ la remise des prix aux lauréats du Concours des Maisons Fleuries 2015.

Tous les administrés sont cordialement invités à cette cérémonie, qui doit être un moment privilégié de rencontre et de convivialité.



Guillaume CHEVROLLIER
Député de la Mayenne



PERMANENCES PARLEMENTAIRES

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
35 rue Alexandre Fournier
53200 Château-Gontier
Tél. : 02 43 07 52 13

Courriel : guillaume-chevrollier@orange.fr
SITE INTERNET: www.guillaumechevrollier.fr

Elisabeth DOINEAU,
Sénatrice de la Mayenne



CONTACT AU SÉNAT (26 rue de Vaugirard)

Jonathan Laban-Bounayre

Tél : 01 42 34 14 58

Courriel : e.doineau@senat.fr

CONTACT EN REGION (Permanence à Laval)

Anne de Coutard

Tél. : 02 43 56 45 58

SITE INTERNET / BLOG

<https://elisabethdoineau.wordpress.com/>

TWITTER@E_Doineau

La parole aux associations...

Club pongiste loignéen

Le club possède 2 équipes qui évoluent dans 2 divisions
départementales :

Pour l'année 2014-2015 :

les résultats sont :

Une d3 qui termine à la quatrième place

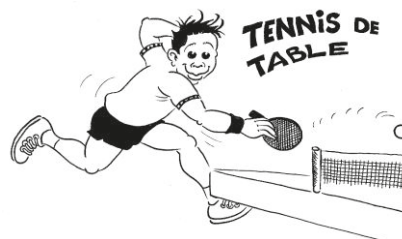
Une d4 qui termine à la quatrième place

L'objectif est toujours atteint malgré un nombre
de joueurs de plus en plus restreint.

De plus notre trésorerie se dégrade d'année en
année malgré l'aide de notre municipalité, ce qui
hélas met notre club en danger de pérennité.

Pour nous contacter :

Tel : 02.53.68.01.07



Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux
joueurs ou joueuses de tous âges.

Les matchs se déroulent le vendredi soir de fin
septembre à mai.

L'entraînement se déroule le mercredi soir à partir
de 20h 30.

Bureau

PRESIDENT : *CROSNIER MICKAEL*

VICE PRESIDENT : *MANCEAU OLIVIER*

SECRETAIRE : *ALLAIN JEAN YVES*

TRESORIER : *BESNIER JEAN LOUIS*

*Le Président,
Mickaël CROSNIER.*

ECOLE PUBLIQUE DE LA ROCHE FLEURIE

Regroupement pédagogique Loigné/Mayenne et Marigné-Peuton

L'effectif du regroupement intercommunal de Loigné sur Mayenne et Marigné-Peuton est de 127 élèves inscrits dans cinq classes :

- Petite section - moyenne section : 31 élèves encadrés par Fabienne Lamy-Guémas, aidée par Elisabeth Bruneau.
- MS/ GS: 25 élèves encadrés par Sylvaine Poulin, aidée par Gisèle Lesage et Angélique Cormier.
- CP et CE1 : 20 élèves encadrés par Nicolas Courcoul.
- CE1/CE2 : 22 élèves encadrés par Nolwenn Guérin.
- CM1/CM2 : 29 élèves encadrés par Pascal Brestaux (et Fred Orgé le vendredi)
- L'équipe pédagogique est renforcée par Roman Le Lièvre, AVS auprès d'un enfant.
- La garderie est assurée par Angélique Cormier, Gisèle Lesage, Marion Leseure, Elisabeth Bruneau et Fiona Forestier.
- Les deux services de cantine sont organisés par Gisèle Lesage, Marion Leseure, Angélique Cormier et Tiphaine Jagla.

L'année scolaire 2014-2015, au cours de laquelle les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place, s'est terminée par une journée plaisante à la découverte des marais salants de Guérande. Depuis septembre, toutes les classes de l'école s'investissent à nouveau dans un projet autour de la découverte de la biodiversité locale.

Les élèves appréhendent la richesse de l'environnement proche, en partenariat avec un éducateur nature de l'association Mayenne Nature environnement, cela aboutira à la création d'un parcours de découverte de la faune et de la flore autour de l'espace public proche de la salle du Mille club.

L'enrichissement culturel est toujours mis en avant dans les projets de l'année. Des sorties cinéma, la découverte de spectacles au Carré serviront ainsi de supports au travail de classe.

Pour allier le corps et l'esprit, les projets sportifs tels que natation, aviron, cyclisme, athlétisme et autres jeux sportifs ont déjà commencé et généreront des rencontres sportives avec d'autres écoles.

Cette année, l'école s'est vue dotée d'un nouvel équipement multimédia. Depuis le mois de novembre, la classe de CE1-CE2 peut travailler avec un tableau numérique interactif, augmentant les possibilités d'offre pédagogique au sein de la classe.

L'espace extérieur a aussi été réaménagé, offrant aux élèves des conditions d'accueil encore meilleures pour les récréations. L'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité pour l'énergie employée à nous offrir un outil d'enseignement adapté aux exigences nouvelles d'enseignement.

Beaucoup de projets sont soutenus par l'Amicale des Parents d'élèves, toujours aussi dynamique et sans laquelle beaucoup de ceux-ci ne pourraient pas être proposés.

Vous pouvez contacter M. Brestaux et toute l'équipe enseignante au 02/43/70/13/37.

**Les enseignants profitent de cette fin d'année pour vous adresser
leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.**



A.P.E Loigné Marigné



Le but de l'association est de favoriser le lien entre les parents et l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Par le biais de manifestations (Marché de Noël, Vide-greniers, ventes, ...), l'association récolte des fonds qui subventionnent des projets pédagogiques (Sorties scolaires, Spectacle de Noël, Classes de neige....) et l'achat de matériel éducatif.

Depuis l'an passé, l'association développe également l'achat groupé (places de cinéma, cours de natation...) afin de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous.

Selon les statuts de l'association, chaque parent d'élève ou personne responsable d'élève fréquentant l'établissement est membre de droit de l'association.

Ces parents/responsables légaux ont droit de vote à l'Assemblée Générale et sont éligibles au Conseil d'Administration renouvelé chaque année.

Tout au long de l'année, les parents peuvent assister aux réunions et participer même ponctuellement aux manifestations. Les nouvelles idées sont toujours les bienvenues et chaque coup de main est précieux !



06/2015 : Sortie Ste Suzanne



12/2014 : Spectacle de Noël

Le bureau:

Présidente: **Elodie GOUPIL** - tél: 09 81 80 23

Vice-Président (Loigné /Mayenne): **Julie MARSOLLIER** – tél 02 43 70 20 39

Vice-Présidente (Marigné Peuton): **Tiphaine JAGLA** – tél : 02 43 09 03 72

Trésorier: **Emmanuel DALIBARD** – tél : 02 43 09 15 45

Trésorier adjoint : **Elisabeth BESNIER**- tél: 02 43 70 99 72

Secrétaire: **Sylvaine PHELIPPEAU** - tél: 02 43 07 13 99

Secrétaire adjointe: **Sandrine BRUNEAU** tél: 02 43 09 67 00



03/2015 : Ateliers au Carré



03/2015 : Achat de jeux

Internet: www.facebook.com/pages/APE-Loigné-Marigné

E-mail: apeloigne-marigne@hotmail.fr



AS Loigné SL Mayenne

La saison 2015-2016 s'annonce passionnante puisque l'équipe senior A vient d'accéder à la **1^{ère} division** et que l'équipe B s'est maintenue en 4^{ème} division

L'ambition pour les deux équipes est bien évidemment de se maintenir respectivement dans leur catégorie.

En raison d'un effectif en baisse pour les vétérans, nous nous sommes associés avec le club d'AZE pour que les artistes du dimanche matin puissent continuer à jouer.

Quant à nos jeunes (U13 à U18 - en entente avec LAIGNE - et U6 à U11) qui sont l'avenir du club, nous leur souhaitons une bonne saison et surtout de prendre beaucoup de **plaisir**.

Toute notre reconnaissance se dirige également vers nos **entraîneurs**, nos **éducateurs**, nos **arbitres**, nos **membres du bureau** et l'ensemble des **bénévoles**, nos **sponsors** et la **municipalité** ainsi que nos **supporters**, sans qui rien ne serait possible.

Vous trouverez toutes les informations sur la vie du club et son fonctionnement sur le site

www.asloigne.com

N'hésitez pas à nous rejoindre soit pour **pratiquer** le football, pour **encadrer** une équipe, soit pour nous **encourager**.

L'ASL vous dit à très bientôt autour des terrains, afin de partager des moments sportifs et conviviaux... toujours sous le signe du fair-play bien sûr, et vous offrent **ses meilleurs vœux sportifs et de réussite pour l'année 2016**



(Equipe senior A)



(Equipe senior B)

L'AS Loigné sur Mayenne compte 110 licenciés dont 30 dirigeants, 3 arbitres et 76 joueurs répartis en plusieurs catégories :

- 2 équipes en catégories U9 et U11
- 3 équipes en U13, U15 et U18 qui jouent en entente avec AG LAIGNE.
- 2 équipes seniors évoluant en championnat de district
- 1 équipe vétérans en entente avec AZE

Contacts :

Président → Stéphane NOTAIS
 Secrétaire → Karl NOTAIS
 Trésorier → Anthony MAHIER
 Resp. Jeunes → Fabien FOUCHARD
 Resp. ententes → Sébastien BOURGOIN
 Ecole de foot → Serge BERTRON

*Le Président,
 Stéphane NOTAIS.*

"Les Pouss' Gailloux"



Pour tous renseignements, contacter
Serge BOVILLE : 02.43.07.28.17 ou 06.38.58.50.40.

Amicale de la Musique

L'amicale de la musique est une association loi 1901, de pratique musicale en toute convivialité.

Notre fanfare est ouverte à tous : amateur, débutant ou expert d'un instrument.
Venez rejoindre une bande d'amis où la bonne humeur est le maître mot.
Nous répétons les mardis soirs au local de musique situé derrière la salle des fêtes.

Au-delà de nos activités musicales, nous organisons également des sorties extra musicales : voyages, concert, repas...



(Ensembles de Loigné sur Mayenne / Marigné Peuton & Meslay du Maine lors de la Sainte Cécile)

Vous pouvez nous rejoindre en devenant membre.

Nous restons à votre disposition pour échanger davantage :

- [Matthieu 06 33 02 52 51](tel:0633025251)
- Musique.loigne@gmail.com

Le Président,
Matthieu DROCHON.

CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié se porte bien avec ses 107 adhérents qui se réunissent tous les mardis après-midi à la salle du Mille-Club pour la belote, le lundi et le jeudi pour la marche.

Le club organise pour 2016 :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| ☞ la galette des rois | le 12 Janvier |
| ☞ le jour de l'assemblée générale | les 26/27 & 28 Février |
| ☞ un concours de belote | le 07 Juin |
| ☞ une journée détente | les 17 & 18 Septembre |
| ☞ un concours de belote | le 12 Octobre |
| ☞ le repas du club | le 14 Décembre |
| ☞ la bûche de Noël | |

Toutes les personnes qui seraient intéressées par la vie du club ou donner des idées peuvent prendre contact auprès d'un membre du bureau.

Le bureau :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| ⇒ André BRIELLES | Président |
| ⇒ Serge BOUILLÉ | Vice président |
| ⇒ Michelle CADOT | Secrétaire |
| ⇒ Michel COUBARD | Secrétaire adjoint |
| ⇒ Claude JAN | Trésorier |
| ⇒ Dominique ROUSSEAU | Trésorier adjoint |

*Le Président,
André BRIELLES.*



[Sortie pédestre à Méral]

Les Art & Muz'

L'association Les Art & Muz' [prononcez Artémuze]

- Yaaaa ! Parés à l'abordage ! Souquez les Art & Muz' !

- Mais ça veut rien dire "Souquez les Art & Muz'"?

- Aaah c'est ça ! J'me disais aussi !

Pour nous, au contraire, ça veut dire plein de choses...

Un désir profond de bouger, de faire changer les choses !

Notre envie : mettre en place un moment festif et familial afin de faire se rencontrer toutes les générations, le temps d'une journée dédiée au spectacle vivant...Et ainsi, créer une synergie entre les acteurs et producteurs locaux...Tout ça, avec le brin de folie de notre belle équipe, made in Loigné !

Rendez-vous le Samedi 21 Mai 2016 !

Manifestation gratuite et tout public

Et pour bien commencer l'année, les art&muziens organisent une soirée Pattes d'eph' & Bandanas :

le 20 Février 2016 à la salle des fêtes de Loigné.



Contact :

Morgane Boisbouvier : 06.72.46.51.04

Caroline Forveille: 06.30.78.37.90



ADMR de LAIGNE/LOIGNE

Association de services à domicile pour tous à côté de chez vous

Facilitez-vous la vie !

Entretien du domicile

Ménage, repassage ou petits travaux de jardinage et bricolage...

Garde d'enfants

Chercher les enfants à la sortie des classes, les aider à faire leurs devoirs, préparer leurs repas...

Aide à la personne, maintien au domicile

- Aide dans les gestes du quotidien : aide au lever et coucher, à la toilette...
- Aide pour les actes de la vie sociale : courses, rendez-vous, sorties ...
- Portage de repas
- Téléassistance FILIEN

Des services pour tous : célibataire ou famille, actif ou retraité... en pleine santé, en perte de situation de handicap ou en période de convalescence...

Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfant... nous vous accompagnons dans les démarches administratives.



Acteur de proximité, social et solidaire !

C'est une équipe de 7 professionnels qui interviennent à domicile et 7 bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi avec un service de qualité sur les communes de Laigné – Loigné - Marigné-Peuton – Peuton – Houssay - St Sulpice

Attachés aux valeurs humaines du réseau ADMR, les bénévoles avec l'appui des salariés sont présents pour :

- Offrir une relation d'accompagnement et de conseil, être à l'écoute des besoins de chacun
- Réaliser des visites de convivialité et apporter un soutien aux clients en situation de fragilité ou d'isolement
- Contribuer à la gestion de l'association et du suivi des dossiers

Vous aussi, vous pouvez devenir bénévole ! Des missions variées et adaptées à vos disponibilités.

Horaires des permanences

Mardi: 14h - 17h00

Vendredi: 8h45 - 11h45

Vos référents : Laigné M-L ROBERT

Loigné : A. MELIN - S. BERTRON

Houssay : M-C BEZIER - M-Peuton : M-T CLAVREUL

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

ADMR LAIGNE/LOIGNE

Mairie 2 Rue de Souabe

53200 MARIGNÉ/PEUTON

02 43 06 21 47 – laigne-loigne.admr53@orange.fr



§ GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES §



FDGDON de la Mayenne
Contact communal
M. Philippe CHAUDET - Tél : 06.81.59.81.90

LE FRELON ASIATIQUE

Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous, collectivités et particuliers.



Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.

Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.



Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, ...), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, ...).

Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.

La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information :
FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE, 02 43 56 12 40, accueil@fdgdon53.fr.

FDGDON 53 - 17 Bd des Manouvriers - 53810 CHANGE - 02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr

Quelques souvenirs !

CCAS 2015



Nos Diplômés Eco Citoyen



Sortie au Mont St Michel



Remise de la Médaille du Mérite à M. Henri Pottier



Cérémonie du 11 Novembre





Joyeux Noël



et ... Bonne Année 2016

